

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 2

Artikel: Pour dîner à l'oeil
Autor: Fourier, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ront sans doute beaucoup de gens. — Les voici :

Ce que j'ai à raconter ici passe tellement les bornes de la vraisemblance et s'écarte si prodigieusement de tout ce qui se fait, se voit et se conçoit, que je vais être contraint, avant d'aller plus loin, de fournir des preuves de ma véracité.

J'ai à dire et à prouver que Richard Wagner, l'auteur du *Tannhäuser*, des *Nibelungen*, du *Parcifal*, etc., le grand Wagner a passé une bonne moitié de sa vie habillé en femme.

Et notez bien que les robes qu'il portait étaient taillées sur des patrons si bizarres et faites de satin aux couleurs si éclatantes, que jamais mascarade ne vit plus étranges déguisements.

J'arrive aux pièces justificatives.

En 1876, la *Nouvelle Presse libre* publia une série de lettres adressées par Richard Wagner à une couturière de Munich, Madame Hirschfeld, au sujet de commandes de robes à son usage personnel. Jamais peut-être, de mémoire de publiciste, la divulgation d'une correspondance ne provoqua plus de scandale. Toute la presse allemande reproduisit et commenta les pages intimes du maestro.

La *Nouvelle Presse libre* ne négligea rien pour établir l'irréfragable authenticité de ces lettres. Elle reproduisit en outre les factures de la maison de modes avec leurs détails spéciaux, et mit au défi le compositeur et ses amis d'infirmer en quoi que ce fût la moindre de ses assertions.

Nul ne s'en avisa.

Il était d'ailleurs de notoriété publique que divers personnages en vue de Munich et de Bayreuth avaient surpris Richard Wagner dans son costume féminin.

Les fanatiques du grand compositeur mirent cette excentricité sur le compte du génie, qui ne reconnaît pas les lois du vulgaire.

Nous pourrions, il est vrai, citer en France l'exemple de Buffon, qui n'écrivait qu'en habit de cour et avec des manchettes de dentelles. Balzac, qui revêtait un froc de capucin. Eugène Suë, qui mettait des gants paille. Michelet, qui composait debout et pieds nus, et tant d'autres esprits éminents dont les manies sont célèbres. Mais je n'ai vu nulle part qu'un homme illustre ait eu besoin de passer une robe à traîne pour activer l'explosion de ses idées.

J'ai sous les yeux les lettres adressées par Richard Wagner à sa couturière. J'y remarque ces passages caractéristiques :

« Ma dernière robe de satin ponceau avec traîne, garnie de faille bleue, avait trop d'ampleur à la taille. Je l'aurais voulue plus juste de proportions. »

Prenez bonne note de cette observation pour l'avenir. »

Et ailleurs :

« La robe en velours rose tendre que je viens de recevoir me plairait assez, avec sa garniture céladon, sans la forme un peu trop moderne du corsage. Les manches taillées sont bien celles de l'*Yseult* du Musée royal, c'est parfaitement réussi (*wohl gelungen*). »

Et ces lignes charmantes :

« Le ton safran ne me semble pas assez esthétique. Revenons aux nuances chaudes, dussions-nous n'en pas sortir. Les soufflets à la jupe sont d'un style charmant (*aus ezeichnet*); cependant les bouffants à la poitrine, substitués aux plissés droits, me semblent une anomalie; mais tels qu'ils sont, vous pouvez à la rigueur les maintenir. »

Il faut renoncer à peindre l'ébahissement du public allemand, lors de la publication de cette correspondance. En vain quelques-uns insistent sur la nature exceptionnelle des âmes « géniales, » en vain on fit intervenir l'autorité du poète latin qui accorde aux compositeurs « le droit de tout oser, » la majorité des lecteurs estima que ces libertés-là, bonnes dans la fiction, sont souverainement ridicules, dans la réalité.

Bien des hommes célèbres ont eu la folie du jupon. On cite un grand seigneur qui, sous Henri II, parut à la cour avec le bas de sa maîtresse attaché à son chapeau, en guise de panache. L'histoire de la fondation de la jarretière est dans toutes les mémoires. Mais à moins de pousser les recherches en plein domaine des folies du mardi-gras, on ne trouverait rien à mettre en parallèle avec les caprices de cet illustre androgyne.

Une jolie anecdote pour finir :

Un jour que Rossini, l'auteur du *Guillaume-Tell*, s'évertuait à jouer au piano une partition de Wagner, Auber, qui survint, lui fit observer que la musique était placée la tête en bas sur le pupitre.

— Je le sais bien, fit Rossini, mais j'ai essayé dans l'autre sens et cela ne va pas mieux.

L'enseigne du Faucon.

Les journaux de Lausanne ont annoncé ces derniers jours la fermeture de l'Hôtel du *Faucon*, qui sera transformé en maison locative. Ils ont rappelé à ce sujet l'ancienne et excellente réputation de cet établissement, ses divers propriétaires ainsi que les principaux personnages de distinction qui y sont descendus.

A l'origine, le nom de cet hôtel était : Logis de l'*Aigle*. Cette enseigne fut changée et remplacée par un *Faucon*, en bronze, aux ailes étendues, et fixé dans la partie arrondie du mur, au milieu de la façade. Ce changement fut effectué en 1806, ainsi qu'on le verra par les lignes suivantes empruntées aux procès-verbaux de la Municipalité de Lausanne :

12 septembre 1806.

Le citoyen Fraisse, en sa qualité de tuteur des Hoirs de Philippe Robert, propriétaires de l'*Aigle*, expose que dans le but de remonter le dit Logis, le fermier actuel se proposant de substituer pour enseigne un *Faucon* à la place de l'*Aigle*, il demande l'autorisation de la police pour ce fait.

18 novembre 1806.

S'est présenté le citoyen Fraisse, architecte, ainsi que le tuteur des hoirs de Ph. Robert, propriétaires du Logis de l'*Aigle*, soit *Faucon*, demandant l'autorisation de placer la nouvelle enseigne du *Faucon*, dont la substitution a été permise à celle de l'*Aigle*, par délibéré du 12 septembre dernier, et qu'elle puisse être placée dans le pilastre, soit partie arrondie du mur de ville qui divise les bâtiments des dits hoirs, à l'extrémité de la rue St-Pierre. Il a été accordé aux fins de cette demande, sous réserve de bien plaire de la part du public.

Pour dîner à l'œil.

Il était midi. Dans le restaurant où je venais d'entrer, un grand restaurant, — j'étais au fond ce jour-là, — les clients nombreux remplissaient la salle; j'eus beaucoup de peine à trouver une table libre; les garçons affairés ne savaient à quel client répondre.

J'attendais depuis une demi-heure une douzaine d'heures, lorsqu'un vieux monsieur vint se placer en face de moi. Il semblait avoir mauvaise vue et était porteur d'une paire de lunettes dont la monture en or étincelait.

C'était un petit vieux très proprement mis.

— Sardines, anchois, crevettes, écrevisses bordelaises, radis roses, beurre de Bretagne? interrogea le garçon.

— Ecrevisses bordelaises, dit le vieux monsieur.

Le garçon partit et revint après un quart d'heure, apportant le plat demandé.

Le vieux monsieur chercha avec ses mains son assiette, son couteau, sa fourchette; évidemment il n'y voyait presque pas. Son infirmité me le rendit tout de suite sympathique.

Il tâta avec ses doigts tous les objets qui se trouvaient sur la table; il cherchait quelque chose. Je vins à son aide.

— Que désirez-vous, monsieur? lui demandai-je.

— La carte, monsieur; je vous demande pardon, j'ai la vue très affaiblie.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur; ne vous gênez pas, dis-je en lui passant le menu.

— Vous êtes mille fois trop bon.

— Voulez-vous que je vous le lise?

— Non, monsieur, je lirai bien. Ah! monsieur, quelle terrible infirmité que la mienné; mieux vaudrait cent fois la mort!

Je lui répondis par quelques paroles de consolation. Il me remercia.

Le garçon revint; le vieux monsieur avait fini de manger les écrevisses bordelaises, il demanda des escargots.

— J'aime beaucoup les escargots, me dit-il, surtout quand il sont bien préparés.

Il avala une douzaine d'escargots.

Je constatai avec plaisir que s'il avait mauvaise vue, il avait bon estomac; pour l'infortuné, la table devait être le seul plaisir; il avait raison d'en profiter.

Après les escargots, il demanda une langouste à la sauce mayonnaise.

La langouste eut le sort des escargots.

Il commanda un perdreau truffé, du pâté de foie gras, un entremets sucré. Il fit venir une demi-bouteille de Bordeaux; ensuite il passa au dessert.

Il se fit servir du roquefort, des pêches; pour biscuits, des Suprêmes Pernot.

Mon voisin était un gourmand et un connaisseur.

— Avez-vous bien déjeuné, monsieur? lui demandai-je.

— Comme d'habitude, me dit-il, je mange si peu! un rien me suffit. Etant donné mon infirmité, je prends peu d'exercice, je n'ai pas d'appétit.

C'est un gourmand honteux, pensai-je.

Le quart d'heure de Rabelais avait sonné; le vieux monsieur acheva sa bouteille de Bordeaux, posa sa serviette sur la table et demanda l'addition qu'un garçon s'empressa de lui apporter.

Le petit vieux se dirigea vers le comptoir; très aimable, la caissière le reçut le sourire aux lèvres.

Il fouilla les poches de son pantalon, celles de son habit, il devint pâle, rouge, violet.

— Mon Dieu, mademoiselle, dit-il, excusez-moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

Le visage de la caissière se rembrunit, il exprima la méfiance.

— Attendez que je cherche encore; c'est incroyable, j'étais certain de l'avoir pris: j'ai si mauvaise vue.

— Monsieur, il faut payer, dit la caissière.

— Vous ne perdrez rien, mademoiselle; je cours chez moi et je vous apporte cette somme.

— Comme la caissière paraissait plongée dans le doute.

— Je comprends vos appréhensions, mademoiselle, reprit-il, vous ne me connaissez pas, je vais vous laisser en garanties mes lunettes; la monture est en or et sa valeur dépasse de beaucoup le montant de la dépense, mais je n'y verrai plus et je ne pourrai pas regagner mon domicile.

La caissière appela le patron et le mit au courant de la situation.

— C'est bien, gardez vos lunettes, dit le patron.

— Merci, monsieur; je vous payerai ma dette ce soir.

— Nous le verrons bien, dit le patron, plutôt incrédule.

Et le vieux monsieur se retira.

J'avais oublié cet incident, lorsque, deux mois après, étant à dîner dans un restaurant, je vis entrer le petit vieux aux lunettes d'or; sans m'apercevoir, il vint se placer à une table en face de la mienne.

Il me tournait le dos.

Son aventure me revint à la mémoire et je l'observai.

Il se fit servir un repas copieux.

Il n'avait pas perdu l'appétit.

Il se fit apporter les meilleurs mets en homme qui ne regarda pas à la dépense.

Quand il eut fini de dîner, il passa à la caisse, il chercha dans ses poches; mon étonnement ne fut pas mince en constatant qu'il avait encore oublié son porte-monnaie.

Il se fouilla, se troubla et finit par avouer qu'il avait omis de prendre de l'argent, mais qu'il apporterait la somme le lendemain.

La caissière appela le patron qui n'accepta pas la proposition du vieillard.

— Eh bien, monsieur, dit ce dernier sur un ton de dignité froissée, puisque vous ne vous en rappez pas à la parole d'un honnête homme, veuillez prendre mes lunettes en gage; la monture est en or, elle vous garantira suffisamment.

Il retira ses lunettes et les déposa sur le comptoir.

— Vous comprenez, monsieur, dit le patron un peu confus, je ne vous connais pas et on est si souvent volé.

— Cela suffit, monsieur, mais je n'y verrai plus.

En effet, en s'en allant, il heurta toutes les tables, bouscula les chaises, se jeta dans les jambes des clients.

— Je vous demande pardon, monsieur, madame, disait-il; j'ai oublié mon porte-monnaie, le patron m'a pris mes lunettes, je ne pourrai jamais rentrer chez moi.

Des murmures indignés partirent de tous les coins de la salle.

— Si ce n'est pas honteux, s'écria une dame, de priver ce pauvre vieux de ses lunettes pour le prix d'un misérable dîner.

— S'il sort, il va se faire écraser, observèrent des clients.

Le petit vieux continuait à tout bousculer.

— Il ne pourra jamais s'en aller, dit un monsieur, il faut le reconduire.

Un client, saisi de pitié, offrit de payer son dîner; aussitôt vingt personnes l'imitèrent.

Ce fut un tolle général contre le patron qui, effrayé, courut après le vieillard pour lui rendre ses lunettes.

Il lui fit force excuses.

Le petit vieux, l'air offensé, résistait.

— Non, monsieur, disait-il, j'ai oublié mon porte-monnaie, c'est vrai, mais je ne reprendrai pas mes lunettes; vous avez suspecté mon honorabilité. Tout le monde peut oublier son porte-monnaie; à mon âge, on perd la mémoire.

— Mon cher monsieur, reprenait le patron, je vous prie de m'excuser; reprenez vos lunettes, je vous en prie; vous m'apporterez cette petite somme quand vous voudrez, cela ne presse pas.

— Je veux bien reprendre mes lunettes, dit le vieux monsieur, parce que sans elles je ne pourrais pas rentrer chez moi; mais, je le répète, vous m'avez cruellement offensé.

Le patron renouvela ses protestations.

— Je vous demande mille pardons, monsieur, il y a tant de filous!

— On doit voir à qui l'on parle, dit sévèrement le vieux monsieur en prenant la porte.

Je sortis à mon tour et je le suivis.

Il gagna les boulevards et se mit à marcher d'un bon pas; il y voyait fort bien.

Je l'accostai.

— Monsieur, lui dis-je, la petite comédie des lunettes a réussi.

Il me loisa avec hauteur.

— Vous ne vous souvenez pas de moi? Nous avons été voisins de table dernièrement.

— Je ne vous connais pas, monsieur, me répondit-il; passez votre chemin.

Et, prenant une rue transversale, il s'éloigna à toute vitesse.

EUGÈNE FOURRIER.

Reproduction autorisée dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Dou bio-fe prouprameint eimbêta.

II

Dè bio savàì que dou adon, tot tsandzà dè gama. Lo villhio étai soveint einvità tsi sè z'einfants et que lài einvoivnt à tot momeint oquie po lài fèrè plèisi, et l'étai à cé qu'étai lo pe dzeinti avoué li. Enfin quiet! on lài tegnaì fermo lè pi ào tsaud, kà ne lài manquavè dè rein et l'avai tot à remolhiè-mor.

Cauquie teimps ein après, lo père Biquelet dut sè mettrè ào lhi; l'avai prai frài, se fasai villhio et lo momeint dè passà l'arma à gautse approtsivè. L'étai tot malàdo et sè dzeins, que lo veillivnt à tor, lo soignivnt dâo mi que poivnt, peinsent que y'arai oquie ào bet.

— Ai-vo peinsà à mettrè voutrès z'affèrès ein oodrè, père, lài fâ on dzoiena dè sè felhiès? Sarai bintout lo momeint dè lài sondzi, kà on ne sâ pas que pào arrevà.

— Eh bin, oi, que lài é peinsà et su benése que te me diessè cein, repond lo père. Assèbin, reveni ti lè quatro vers mè dèman, et fèdè assebin veni me n'ami Burtin, l'assesseu, kà vu que sâi quie assebin.

Lo leindèman, l'ètion ti quie, lè dou bio-fe, lào fennès et l'assesseu Burtin.

— Ora, se lào fâ, àovri cliia porta qu'est quie decoutè lo gardaroba, et vo z'allà vairè mon bouffet ein fai iò y'è adé tenu me n'ardzeint et mè papai. Cé bouffet a trài saraillès et faut trài cliià po l'àovri. Mè vé vo z'ein bailli à tsacon iena, à l'assesseu et à mè dou bio-fe. Ora,

attiutà-mè bin, tot est ein oodrè; mà cé bouffet ne dèvetrà s'âovri que quaranta dzo après me n'eintèrà; vo lài troverai mon testameint et vo ne voliàì pas avai à ètrè dzalâo l'on su l'auto.

Ora, coumeint n'est pas l'ardzeint que vo manquè, vo recoumando dè remettrè, lo leindèman dè mon eintèrra, cinq millè francs à la borsa dàì pourro dè ma coumouna, dou ceints francs à me n'ami l'assesseu po sa complièseince et sa peina, poui tant ài z'incurablio, à St-Lâo et onco on part dè somès decò, delè, que lào z'espliquà, que y'ein avai bo et bin ein tot po dozè millè francs.

Lè bio-fe promettront l'affèrè per devant l'assesseu...

Enfin, lo père Biquelet verà lè ge. On lài fe on bio eintèrrà et lè bio-fe payiront rique-raque lè dozè millè francs que l'aviont promet dè payi; mà l'atteindiont avoué coâte lo quarantièmo dzo po sè partadzi lo resto dào magot.

Enfin, cé dzo arrevè. On fâ veni l'assesseu avoué sa cliià, on eintèrrè lè cliià dein lè trài saraillès et quand lo bouffet est decotà, que tràovè-t-on dedein?

Rein què dè la villhe ferraille avoué on doron niolu et on bet dè papai iò lo villhio avai marqua: « Bâton po ètèrti lè pères práo taborniaux et práo fous po bailli, devant lào moo, lào bin à lào z'einfants. »

Vo laisso à peinsà lo resto.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Nos fautes de langage.

Il n'y a pas que les Vaudois qui se rendent coupables de négligences de langage, de fautes de français, témoin la liste des locutions contraires aux règles grammaticales, qui sont sans cesse employées en France et dont l'*Almanach Hachette* donne une liste, sans doute encore bien incomplète. On peut conclure de là que, dans une grande partie de la France, on parle incorrectement le français.

En général, ce sont les mêmes mots incorrects, les mêmes fautes que dans la Suisse romande.

Bon! voilà que tout en signalant le fait, nous venons de commettre nous-même une faute grammaticale en commençant notre article par ces mots: « Il n'y a pas que les Vaudois, etc. » car Littré nous dit au mot *que*: « En place de la construction vicieuse: Il n'y a pas que lui qui ait fait cela, on dira: Il n'y a pas seulement lui qui ait fait cela; ou mieux encore: Il n'est pas le seul qui ait fait cela. »

Mais cette construction est si commode, elle coule si facilement sous la plume, — même sous la plume de Sarcey, — qu'on aura grand peime à l'abandonner.

Bref, voici quelques-unes des locutions vicieuses citées par l'*Almanach Hachette*:

NE DITES PAS:	MAIS DITES:
Se lever à bonne heure.	Se lever de bonne heure.
A force que je suis fatigué.	Tant je suis fatigué.
Je suis allé le voir.	J'ai été le voir.
Amène-toi.	Viens, approche.
Apparition.	Apparition.
Bivouaquer.	Bivouaquer.
Elle est de bon genre.	Elle est de bon ton.
Bosseler un chaudron.	Bossuer un chaudron.
Compôte aux pêches.	Compôte de pêches.
C'est une somme, une entreprise, une affaire conséquente.	C'est une somme, une entreprise, une affaire importante ou considérable.
Consulte de médecins.	Consultation de médecins.
Je vais coucher.	Je vais me coucher.
Couvert de la boîte.	Couvercle de la boîte.
Ce qu'on lui fait croire.	Ce qu'on lui fait accroire.

La belle *cuillère*.

Il est tout *défaufilé*.

Dépêchez-vous *vite*.

Dépersuader.

Élewir.

A point d'endroit.

Enflammation.

Le mot m'est échappé.

Je m'étonne s'il viendra.

J'ai une *gastrique*.

Comme de juste.

De manière à ce que.

Moyennant que.

C'est là où je l'ai vu.

C'est là où je vais.

Elle est *perclue*.

C'est bien *purge*.

Une *purge*.

Il sort d'arriver.

J'ai lu sur le journal.

Sucrez-vous.

Sur les deux heures.

Il s'en suit de là que.

Le voilà qu'il vient.

La belle *cuiller*.

Il est tout *éfaufilé*.

Dépêchez-vous.

Dissuader.

Élivir.

Nulle part.

Inflammation.

Le mot m'a échappé.

Je me demande s'il viendra.

J'ai une *gastrite*.

Comme il est juste.

De manière que.

Pourvu que.

C'est là que je l'ai vu.

C'est là que je vais.

Elle est *percluse*.

C'est bien *pis*.

Une *purgation*.

Il vient d'arriver.

J'ai lu dans le journal.

Prenez du sucre.

Vers les deux heures.

Il suit de là que.

Le voilà qui vient.

Joli quatrain à apprendre par cœur:

Quand un cordier cordant veut accorder sa corde,
Pour sa corde accorder, trois cordons il accorde;
Mais si l'un des cordons de la corde décorde
Le cordon décordant fait décorde la corde.

Choses à deviner.

La valeur n'attend pas le nombre des années. — Ce vers est de Corneille (*Le Cid*, acte II, scène II). — Ont répondu juste: M^{lle} Anne de Courten, à Monthey; Madame Daxellhofer, à Aubonne; M. Béchet, Lausanne; M^{lle} Plojoux, à Genève.

De qui est celui-ci:

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Le mot de la dernière énigme est *Brouette*. Ont deviné: MM. Emile Favre, Romont; Paul von Gunsten, fils, Hôtel du Cerf, Faoug; H. Béchet, Lausanne; Ch. Jayet, 55, Grand'rue, Morges; Aug. Vallotton-Matthey, Vallorbes; Jules Charmey, Avenches; Jacquière, Dèmoret; M^{me} Louise Orange, à Genève. — La prime est éeue à M. Ch. Jayet, à Morges.

Logogriphe.

On trouve dans mes quatre lettres,
Un mot connu des géomètres;
Un patriarche, un petit poids;
Ce qui réunit les familles,
Qui fait danser garçons et filles,
Et les divise quelquefois.

THÉÂTRE. — Autrefois, les représentations du jeudi avaient le privilège de grouper un certain nombre d'auditeurs fidèles. L'assurance de se rencontrer ce soir-là au théâtre, était, chez beaucoup de ces auditeurs, pour une part aussi grande dans leur assiduité que les attraits du programme. Directeur et artistes n'en étaient point jaloux et tout allait pour le mieux. Désireuse de rétablir cette louable tradition, l'administration du Théâtre a institué une série de dix abonnements pour les représentations du jeudi, avec un répertoire spécial. Cette série a été inaugurée jeudi, par la représentation de *l'Ami Fritz*, et tout permet de bien augurer de la nouvelle combinaison.

Demain, dimanche, *Tartuffe*, comédie en cinq actes, de Molière, et *l'Ami Fritz*, comédie en trois actes, par Erekmann-Chatrian.

L. MONNET.

OCCASION

Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et hiver, telle que:

Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,

dep. Fr. 1 — p. m.

Milaines, Bouxkins, Cheviots p^r hommes » 2 50 »

Coutil imprimé, flanelle laine et coton » — 45 »

Cotonnerie, toiles écruës et blanchies » — 20 »

jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco.

Adresse: Max Wirth, Zurich.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.